énergies

DU 2 AU 18 MAI 2000

BIMENSUEL N°135 – 2F – ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE

Cité motivée, les 12 et 13 mai

Travaux de voirie au Pesquier, p5

Stages BAFA en série, p6

Fontvenelle, retour de la pêche, p4

Les bons goûts de la semaine provençale, p11

agenda

DU 1ER AU 16 MAI
Des luttes et des hommes

Exposition sur la chronique sociale du vingtième siècle réalisée avec la participation de l'institut CGT d'histoire sociale en 16 panneaux. Inauguration le samedi 6 mai à 11h30 à la Médiathèque.

LUNDI 8 MAI
Commémoration

Commémoration de l'armistice de 1945 à 11h30 devant le monument aux morts, place de la mairie.

MARDIS 9 MAI ET 16 MAI
École de musique

Prestation des élèves de l'école de musique, atelier rock et batterie, le mardi 9 mai. Le mardi 16 mai, audition des élèves des ateliers de musiques d'ensembles ainsi que des classes de formation musicale. A 18h30 au cinéma 3 Casino.

VENDREDI 12 MAI
Opéra-bouffe

La Compagnie *l'Opéra-théâtre* présente "la vie parisienne" de Jacques Offenbach à 20h30 au cinéma 3 Casino. Un opéra comique de 24 personnages avec seulement 4 interprètes, comment est-ce possible ? Renseignements à l'Office Municipal de la Culture, 04 42 65 77 00.

Débat d'énergies

"Sport : du jeu perso à l'esprit d'équipe". Le point sur les mutations du mouvement sportif après le vote de la loi Buffet, avec un conseiller du ministère et des représentants de fédérations sportives. A 18h30 au gymnase Léo-Lagrange.

SAMEDI 13 MAI
Cité motivée

Festival de la citoyenneté au centre-ville et à la Maison du Peuple (voir page 6).

DU 16 MAI AU 3 JUIN
Musique d'Afrique

Exposition d'instruments de musique africains présentée par André Gabriel, à la Médiathèque.

DU 18 AU 27 MAI
Fête de la peinture

L'école d'arts plastiques organise une exposition intitulée ***Sésame*** sur le thème "voyeurisme-intimité-exhibitionnisme", à l'Espace Bontemps. Ouverture tous les jours de 15h à 19h30 et les mercredis, vendredis et dimanches de 10h à 12h. Vernissage jeudi 18 mai à 18h.

Ça déménage à la Mission Locale

GARDANNE, 7 AVRIL. Depuis quelques mois, l'équipe de la Mission Locale accueille le public 16 rue Jules-Ferry. L'inauguration de ces nouveaux locaux s'est déroulée le 7 avril. Cette structure œuvre, rappelons-le, pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et développe également de nombreux services liés aux domaines les plus divers (emploi, formation, logement, santé, aide administrative...). Après l'inauguration officielle, les partenaires se sont rendus à la Maison du Peuple où un buffet préparé par les élèves de la section Bio Services du LEP de l'Étoile les attendait, ainsi que deux expositions réalisées par des jeunes. La journée a été clôturée par une soirée animée par trois groupes de rap de l'atelier d'écriture de la Médiathèque, un chanteur de raï de Trets, une représentation théâtrale de l'association *Contacts* et un groupe de hard-rock. A noter que la Mission locale organise sa deuxième Bourse de l'apprentissage le vendredi 19 mai à la Maison du Peuple et se tient à la disposition des employeurs éventuels pour les renseignements sur les contrats et les formalités administratives. Renseignements au 04 42 51 38 63

Une soixantaine de personnes présentes à l'occasion de l'inauguration de la Mission Locale.

Rencontre de printemps

VALABRE, LE 20 MAI. Le comité de quartier de Gardanne Ouest en collaboration avec la municipalité, l'Écomusée de la forêt, et le lycée agricole de Valabre organise une fête de quartier le samedi 20 mai à partir de 11h30 à l'Écomusée. Au programme, apéritif, buffet froid (participation 70 F), visite et projection, visite guidée et gratuite de l'écomusée et du chemin botanique et visite guidée du lycée agricole de Valabre. Renseignements et inscriptions au CIQ de Gardanne Ouest, 04 42 58 28 49

Ils sont fous ces Gaulois !

BIVER, LE 4 AVRIL. La section des grands de la maternelle des Terrils Bleus à Biver ont revêtu les déguisements de Falbala, Astérix et Obélix. Les enfants, qui ont confectionné eux-mêmes leur costume, ont fièrement défilé dans l'école et au foyer du troisième âge avant d'aller goûter et faire la fête dans un jardin à quelques pas de l'école. Un grand bravo à nos petits couturiers en herbe et à leur institutrice.

L'absence des Romains a permis à nos petits Gaulois de profiter pleinement de cette journée.

Pechiney : la fusion n'aura pas lieu

PARIS, LE 13 AVRIL. Annoncé il y a huit mois, le projet de fusion entre le canadien Alcan, le français Pechiney et le suisse Algroup qui aurait permis au trio de devenir le numéro deux mondial de l'aluminium tombe à l'eau. Le 14 mars dernier, la commission européenne à la concurrence annonce une position dominante de l'ensemble Alcan-Pechiney sur plusieurs sous-marchés ; Alcan refuse de désinvestir, Pechiney quitte la cour des grands. Cependant, cette rupture ne concerne actuellement que le groupe français, le rapprochement entre le suisse et le canadien restant d'actualité. Un échec qui isole Pechiney sur le marché de l'aluminium. Bien entendu, rien n'est encore perdu. Si la fusion avec le Canadien n'est plus au goût du jour, il existe d'autres opportunités dans le monde. A étudier...

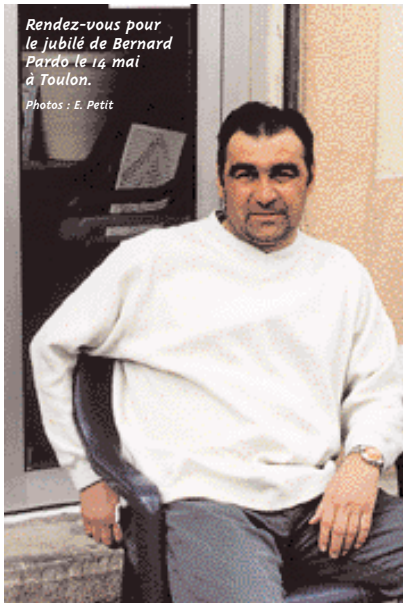

Rendez-vous pour le jubilé de Bernard Pardo le 14 mai à Toulon.

Photos : E. Petit

Bernard Pardo jubilera à Toulon

TOULON, LE 14 MAI. L'annulation du jubilé de Bernard Pardo qui devait se dérouler au stade Vélodrome le 20 décembre 99 a été une triste nouvelle. En effet, devant les résultats plutôt catastrophiques de l'OM ces derniers temps, et le comportement des supporters, notre footballeur a jugé bon de reporter la manifestation. La date est fixée au dimanche 14 mai au stade Mayol de Toulon. A partir de 16h, les spectateurs pourront assister à un lever de rideau opposant les "anciens" de Toulon à l'OM Star Club, une équipe qui devrait réunir des pointures telles que Papin, Mozer, Waddle, Dib, Amoros, Casoni, Di Meco... Le match principal, quant à lui, se jouera entre l'OM et une équipe internationale composée entre autres de Barthez, Pavon, Wiltord, Nouma, Rool ou encore Meyrieu. Des bus pour transporter les supporters devraient être mis à disposition selon la demande. Renseignements et réservations au 04 91 76 91 44, ou au bar de la poste, auprès de Bernard Pardo.

Plusieurs dizaines d'élèves ont participé au concours de déguisements. Parmi eux, les Ghostbusters.

Un monôme hors du commun

LYCÉE FOURCADE, LE 7 AVRIL. Le "bon vieux temps", où les jeunes lycéens organisaient une petite fête très spéciale 100 jours avant le baccalauréat qui consistait à lancer des œufs et de la farine donnant ainsi aux établissements scolaires une apparence d'un bon gros gâteau, est révolu. Pour parer à cette façon originale mais quelque peu salissante de faire la fête, le personnel enseignant et dirigeant du lycée Fourcade a décidé de cadrer la journée à sa manière. Ainsi, le 7 avril dernier, les élèves ont pu à leur guise participer à un concours de déguisements, de tarot, de contrée, à un tournoi de volley, de football, de ping-pong, s'initier au modelage de terre ou au jeu de rôle, assister à des démonstrations de djembe, de tae kwon do, de danse hip-hop, écouter un concert du club de chant et de divers groupes de rock, et enfin découvrir la fresque de l'an 2000 qui s'étend sur 8 panneaux, réalisée par l'artiste Éric Rosso et inaugurée pour l'occasion. Une journée riche en animations qui a permis aux jeunes et aux moins jeunes d'anticiper joyeusement les vacances de Pâques.

Tableaux à vendre pour la bonne cause

ESPACE BONTEMPS, DU 8 AU 16 MAI. L'association *Étincelle 2000,* qui regroupe sur le bassin minier des personnes handicapées et leurs proches, organise début mai une exposition-vente de tableaux à l'Espace Bontemps. Le produit des ventes sera intégralement versé à l'association. Six ateliers de peinture participent à l'opération, de Cadolive, Gréasque, Trets et Gardanne (le Comité d'Entreprise de Pechiney et l'école d'arts plastiques). Le vernissage aura lieu le 8 mai à 12h, et la salle sera ouverte de 15h à 19h tous les jours, mais aussi de 10h à 12h30 les jours de marché. En quatre mois d'existence, *Étincelle 2000* a multiplié les initiatives : soutien aux personnes handicapées, recherche de stages, d'emploi, aide au logement, intégration à l'école... Nous reviendrons prochainement sur ces actions.

Don du sang : Gardanne peut mieux faire

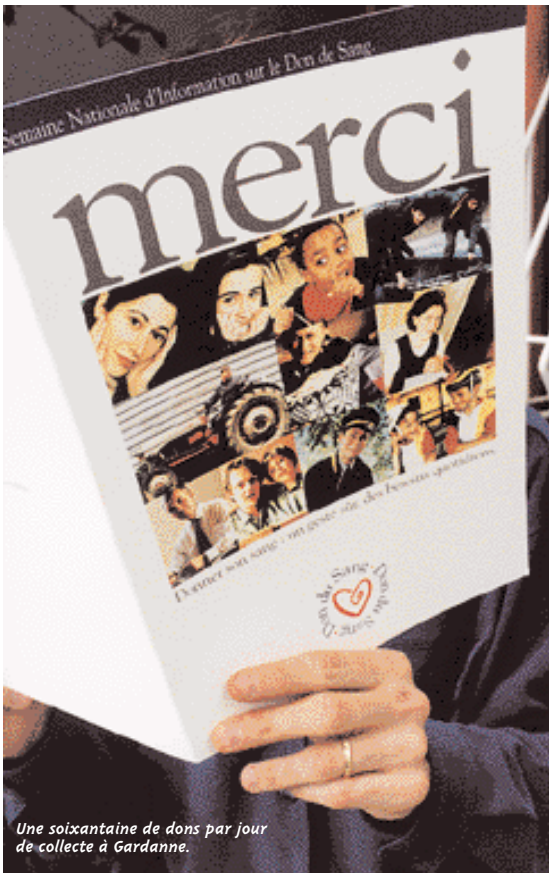

Une soixantaine de dons par jour de collecte à Gardanne.

En accueillant le congrès de l'Union départementale des donneurs de sang, Gardanne a fait fort. *« Nous avons une équipe de bénévoles très dynamique et nous faisons beaucoup d'efforts auprès des donneurs les jours de collecte, »* soulignait la présidente de l'amicale de Gardanne, Annie Gracia. Si sur la commune la collecte est en hausse (+16% en 1999), elle reste bien faible par rapport à des petites communes du nord ou du centre du pays. Et si la collecte de Biver a été supprimée, c'est la conséquence de la création de l'établissement français du sang (EFS), qui concentre ses moyens sur les lieux où il y a le plus de donneurs. Du coup, on attend moins longtemps puisque là où il y avait une infirmière, il y en a désormais deux. Mais le rôle des bénévoles reste essentiel, car comme le confirme M. Lambersend, de l'union départementale, *« le meilleur recrutement de donneurs, c'est par le contact direct avec les gens qu'il se fait, plus que par l'information. »* Et le recrutement est une urgence quand on sait que la région PACA ne couvre que trois quarts de ses besoins. Vous savez donc ce qui vous reste à faire : la prochaine collecte à Gardanne aura lieu les 30 juin et 1er juillet.

A Fontvenelle, poissons et pêcheurs sont de retour

Quatre-vingt-deux jours après l'incident du 21 janvier, le plan d'eau de Fontvenelle a repris son aspect habituel. Des gardons et des truites arc-en-ciel ont été lâchés le 10 avril, et la pêche est de nouveau autorisée depuis le 12 (les prises quotidiennes sont limitées à dix truites par pêcheur). C'est l'avis des experts de la DRIRE (direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement) et de la direction départementale de l'agriculture et des forêts qui a permis la réouverture. Selon les spécialistes, la situation est à nouveau normale même si la cause de la surmortalité de janvier n'a pas été déterminée. Les analyses de l'eau et l'autopsie des poissons, qui ont porté sur plus de 150 substances, n'ont rien révélé. Le phénomène d'eutrophisation (manque d'oxygène), à un moment évoqué, semble aujourd'hui peu vraisemblable. Les poissons qui sont désormais pêchés ne présentent pas de risque pour la consommation à condition, bien sûr, d'être nettoyés et cuisinés correctement. Le plan d'eau reste sous étroite surveillance au cas où le phénomène se reproduirait.

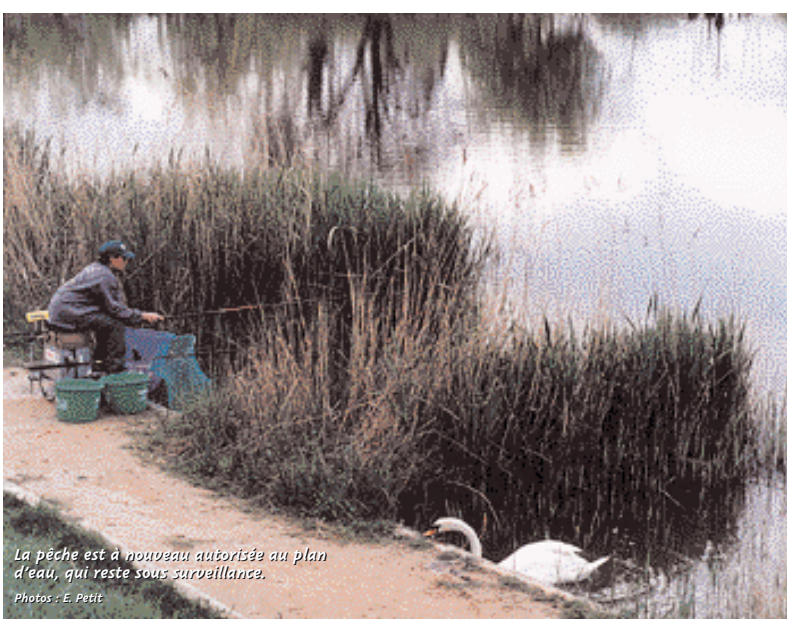
La pêche est à nouveau autorisée au plan d'eau, qui reste sous surveillance.
Photos : E. Petit

Les conciliateurs à votre service

Avec leurs deux permanences par semaine (les lundis et jeudis après-midi à la Maison du Peuple), les conciliateurs Jean-Noël Bourbon et Louis Andrieu reçoivent plus de 250 personnes chaque année, et permettent par leur action d'éviter de longues et coûteuses actions en justice. Si les conflits de voisinage sont les plus fréquents, on relève aussi des problèmes entre propriétaires et locataires, des créances ou des litiges avec les assurances. Une fois sur trois, le conciliateur oriente le plaignant vers une autorité compétente, dans les cas de divorce ou de conflits du travail, par exemple. Pour le reste, c'est à lui de jouer, en négociant au mieux avec les parties concernées. Si ces dernières y mettent du leur, l'affaire peut se régler à l'amiable, et donner lieu à un accord oral, écrit ou validé par le tribunal d'instance, auquel cas il a force exécutoire et peut donner lieu à une action de justice s'il n'est pas respecté. Enfin, si la situation est complètement bloquée, il ne reste plus que les tribunaux. *« Nous faisons le maximum pour éviter d'en arriver là, constate Jean-Noël Bourbon. C'est dans l'intérêt de chacun. »* L'intervention du conciliateur est gratuite. Pour prendre rendez-vous, téléphoner en mairie au 04 42 51 79 00.

Il n'y a pas que la D6. Depuis quelques jours, trois rues de la ville sont en travaux pour améliorer la sécurité et la circulation. Un peu de patience s'impose...

Un printemps en chantiers

Les vacances de Pâques ont été mises à profit pour démarrer trois gros chantiers de printemps, dans trois quartiers différents. Le premier, c'est celui de l'avenue Décoppet, qui dessert les quartiers de Fontvenelle et de Bompertuis. Le parking existant a été le premier à subir des travaux, qui se poursuivront jusqu'à la création d'un rond-point en haut de l'avenue, à l'intersection du chemin de la Crémade. Un cheminement piéton bordera le parking. Le stationnement le long de la maternelle est interdit, et une entrée provisoire des deux groupes scolaires se fait désormais par le stade. L'entrée de la halte-garderie est maintenue, mais le passage piéton en face a été supprimé car trop dangereux. L'ensemble de l'avenue sera fin prêt pour la rentrée 2000. Plus au sud, au quartier du Pesquier, c'est la rue Charles-Pauriol qui est en travaux. La chaussée, qui longe le COSEC et le collège va être réaménagée pour offrir vingt places supplémentaires de parking, et un accès amélioré aux arrêts de bus. La rue a été mise en impasse avec un parking provisoire à côté du gymnase. C'est en fait le prologue à la création d'un rond-point sur la D58 qui monte à Biver, et qui devrait rendre la circulation beaucoup moins dangereuse à hauteur du collège. De quoi prendre patience pendant les travaux.

Enfin, dans la vieille ville, la rue de François va être mise en sens unique montant (de l'avenue d'Aix vers la rue du Repos), avec une réfection de la chaussée et une extension du petit jardin. Ce dernier deviendra le passage obligé (et agréable) des piétons, avec un escalier double pour descendre sur l'avenue d'Aix.

B.C.

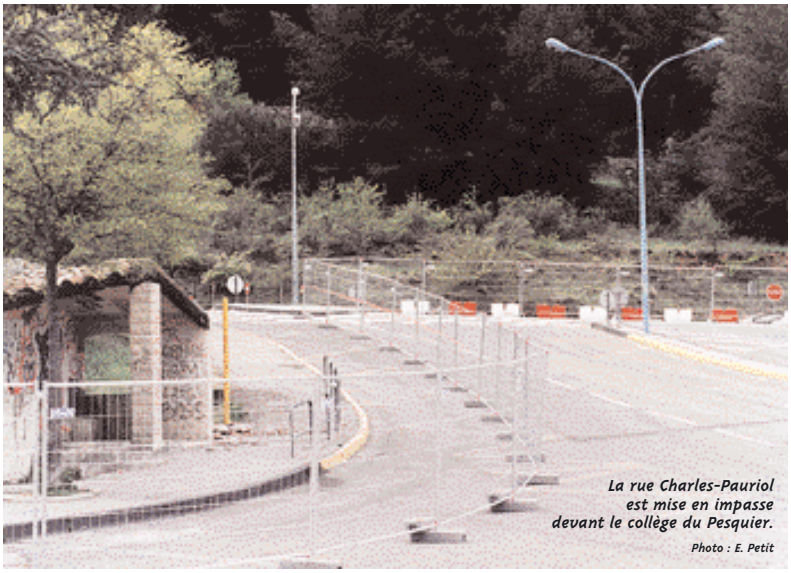

La rue Charles-Pauriol est mise en impasse devant le collège du Pesquier.

Photo : E. Petit

Un incident regrettable

Notre ville offre aux jeunes et aux enfants un choix important d'activités. Ces vacances de Pâques encore, de nombreuses animations ont été proposées à un coût très bas.

Cet effort est constant, depuis des années, avec une part importante du budget de la ville consacré à l'enfance (scolaire, animation, centre de loisirs, séjours de vacances...). C'est pourquoi on ne peut que déplorer l'annulation au dernier moment de la fête du printemps. En 1999, cette manifestation avait été un grand moment de fête pour les enfants et leur famille.

Je regrette profondément cet incident qui les en a privé cette année. Je tiens publiquement à m'en excuser au nom de la municipalité auprès des enseignants qui ont travaillé sur ce projet, des parents et surtout de nos jeunes concitoyens.

Roger Meï
Député-maire

- ***L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU PARC DU VALLAT*** à Font du Roy organise un vide-grenier le dimanche 14 mai sur la place Norbert-Vitrac, de 8h à 18h. Cette brocante est ouverte à tous.
- ***LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1945*** aura lieu le lundi 8 mai à 11h30 devant le monument aux morts, place de l'Hôtel de Ville.
- ***L'OFFICE DE TOURISME VOUS PROPOSE*** une visite commentée de la vieille-ville le samedi 6 mai à partir de 14h. Rendez-vous au 31, bd Carnot. Deux points d'information auront lieu le mercredi 17 mai à la Médiathèque et le jeudi 18 mai à Biver.
- ***LE CHEMIN DES MOLX A ÉTÉ ÉQUIPÉ*** d'une barrière de sécurité à hauteur de la résidence Savine, ainsi que d'un accotement. C'était une demande des riverains lors d'une récente réunion publique à Biver.

Le service municipal de la jeunesse, en collaboration avec de nombreux partenaires et des groupes de jeunes, organise une journée placée sous le signe de la citoyenneté, le samedi 13 mai. Diverses animations directement liées à ce thème seront au programme.

Journée "cité motivée"

La citoyenneté. Le respect. L'égard. La considération. La solidarité. Autant de notions qui seront à l'honneur en ce 13 mai prochain ; une opération qui entre dans le cadre du festival de la citoyenneté lancé par le ministère de la jeunesse et des sports. Les animateurs du service jeunesse œuvrent depuis plusieurs mois à l'élaboration du contenu de cette journée avec divers groupes de réflexion constitués d'une trentaine de jeunes volontaires. Un travail de longue haleine où tous se sont fortement impliqués.

Même si le samedi 13 mai reste le temps fort de cette opération, d'autres activités sont prévues les jours qui précèdent : dès le 2 mai, un bus aménagé sera posté devant les établissements scolaires et dans différents points de la ville. A l'intérieur, les jeunes et tous ceux qui le désirent découvriront une exposition sur les droits de l'enfant, sur la protection judiciaire juvénile, ainsi qu'un point d'information sur la carte jeunes et le PIJ. Comme l'explique Magali Ulpat, récemment nommée responsable du service jeunesse, *« nous avons également décidé de faire de ce bus un lieu d'expression où les jeunes auront la possibilité de s'exprimer sur le thème de la citoyenneté en une minute. Ces diseurs de bonne parole seront filmés et une retransmission de ces messages aura lieu le 13 mai dans la salle du conseil municipal de la mairie. »* Un groupe de jeunes a décidé d'organiser une activité avec les personnes du troisième âge autour d'un défilé de mode filmé qui se déroulera le samedi 6 mai. Un débat sur le travail des enfants dans les pays en voie de développement et sur le commerce équitable avec la participation du *CCFD, d'Attac* et *Artisans du monde* anticipera les festivités le vendredi 12 mai à 14h à la Maison du Peuple. Le 13 mai arrive enfin avec ses innombrables animations qui auront lieu sur le cours de la République. L'imposant cyber-bateau-bus fera sa seconde apparition dans la ville, et le public pourra à sa guise explorer des sites Internet liés à la jeunesse. Il y aura également des expositions, des stands d'informations, un espace dégustation avec *Artisans du monde,* le tout à travers des associations et partenaires locaux. L'ambiance festive sera assurée tout au long de la journée par des démonstrations de danse hip-hop, de rap, de percussions, de capoeira, de théâtre, par la mise en place d'activités de type kermesse pour les plus jeunes, par des spectacles de rue, des cracheurs de feu, des jongleurs, ou encore des clowns. Pour le côté gourmand, une tente culinaire proposant divers produits du monde sera installée au bout du Cours, avec vente et dégustation à l'appui. La journée sera clôturée par un grand concert de groupes locaux *(Lolicon, Sweet Blod, Le Gari, La Bwatazik, et 45'Niggaz).*

C.G.

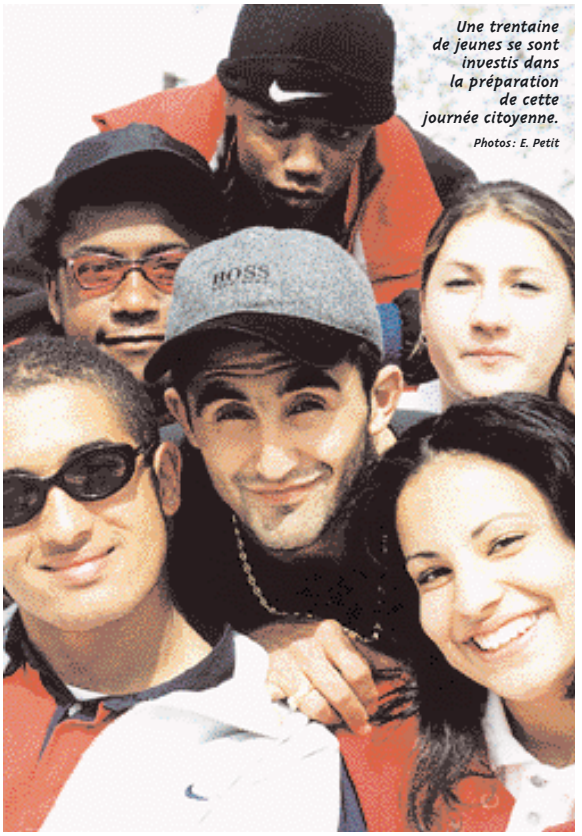

Une trentaine de jeunes se sont investis dans la préparation de cette journée citoyenne.
Photos : E. Petit

L'EXPRESSION DES JEUNES EST AU CENTRE DE LA JOURNÉE

Vacances mémorables aux centres de loisirs

Les centres de loisirs maternel et primaire, qui dépendent du service enfance de la ville ont offert des activités très variées aux enfants. Ayant pour habitude de travailler tout au long de l'année avec divers partenaires sociaux et associatifs, les animateurs du centre de loisirs primaire ont proposé à une centaine de jeunes de 6 à 15 ans, des stages sportifs et culturels, des ateliers de travaux manuels, de musique, d'informatique, des sorties au cinéma, des sorties découverte. Il y en a eu pour tous les âges et pour tous les goûts. Les enfants du centre de loisirs maternel ont quant à eux participé à des sorties, et se sont adonnés à toutes sortes d'activités manuelles, sportives et ludiques. Un programme étudié pour satisfaire les désirs de chacun.

En ce qui concerne les colonies de vacances, les inscriptions se feront à la fin du mois de mai.

Le cyber-bateau-bus, espace privilégié pour surfer sur le web.

Synthèse de la séance du dernier Conseil municipal: présentation de la délibération, commentaires et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

Conseil municipal du jeudi 6 avril 2000

Lors de cette séance du Conseil municipal, d'importants dossiers ont été évoqués. La création du parc d'activité de Jean-de-Bouc, qui aura pour vocation l'aménagement et l'équipement des terrains en vue de la construction de bâtiments à usage d'activités économiques a également été à l'ordre du jour. Au cours de cette séance, le nouvel emplacement proposé par le lycée agricole pour la construction de la résidence étudiante qui comptera une centaine de chambres a fait l'objet d'une information au Conseil municipal.

N° 01 - Approbation du Compte-Rendu du Conseil municipal du 10 février 2000.

Pour: 23; Contre: 4

N° 02 - Sollicitation de la Région PACA en tant que partenaire privilégié pour la mise en place d'une "Plate Forme d'Initiatives Locales" sur la Commune de Gardanne.
Dans le cadre de ses compétences, la Région appuie les Collectivités pour favoriser la mise en place de "plates-formes d'initiatives Llocales" permettant aux créateurs d'entreprises de bénéficier de prêts à taux 0 et d'un accompagnement par la mobilisation d'un réseau de partenaires.

Unanimité

N° 03 - Don du véhicule "Renault Express immatriculé 6464 MX 13" à l'association *Tu n'es pas seul* qui réalise un travail humanitaire en parrainage avec un village Roumain de 2 200 habitants.

Unanimité

N° 04 - Suite à l'annulation d'une délibération du 27 février 97. Autorisation donnée au Maire de négocier et de signer une transaction avec les organismes concernés.
Par jugement en date du 23 novembre 1999, le Tribunal Administratif de Marseille a annulé la délibération par laquelle le Conseil municipal avait autorisé le Maire à signer les conventions pour l'organisation des séjours de vacances de l'été 1997, privant ainsi celles-ci d'effet.

Pour: 26; Abstention: 1

N° 05 - Dotation Globale d'Équipement des Communes et de leurs Groupements pour l'année 2000. Il conviendrait de solliciter les subventions spécifiques les plus larges possibles au titre de la DGE pour les programmes de travaux suivants:
- réaménagement Chemin du Claou 850 000 Frs TTC,
- aménagement sportifs Parc Notre-Dame 1 050 000 Frs TTC,
- rénovation des Écoles du Centre 3 400 000 Frs TTC,
- rénovation de la Piscine Municipale 1 206 000 Frs TTC,
- construction salle des fêtes 1 929 600 Frs TTC.

Unanimité

N° 06 - Décision modificative N°1/2000. Section d'investissement et de fonctionnement budget principal. Conformément à la législation en vigueur, ouvertures de crédits telles que prévues dans le projet de délibération correspondant.

Pour: 24; Contre: 3

N° 07 - Signature d'une convention d'ouverture de crédit à conclure avec le CLF Banque pour un montant de 15 000 000 Frs. La convention d'ouverture de crédit arrive à expiration au 25 mai 2000.
Dans le cadre de notre gestion de trésorerie, il convient de la renouveler afin de financer nos besoins ponctuels de liquidités. Compte tenu de nos flux financiers, il convient de fixer son montant maximum à 15 000 000 Frs.

Pour: 24; Contre: 3

N° 08 - Remboursement anticipé de l'emprunt Caisse d'Épargne N°96 00049-85. Remboursement anticipé du prêt consenti par la Caisse d'Épargne pour un montant de 8 205 492,68 Frs.

Unanimité

N° 09 - Acquisition de parts sociales de la Caisse d'Épargne par la Commune.

Pour : 24 ; Contre 3

N° 10 - Vente d'un autocar à la Sté BTR.

Unanimité

N° 11 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature des marchés avec les entreprises retenues pour l'acquisition de deux autocars pour la régie municipale des transports.

Unanimité

N° 12 - Institution d'une régie d'avances pour le Service des transports.

Unanimité

N° 13 - Attribution de subventions exceptionnelles - Exercice 2000.

Quatre associations sollicitent la participation financière exceptionnelle de la commune, il est proposé au Conseil Mmunicipal de leur attribuer les subventions suivantes :

- 1 000 Frs à "l'association pour la reconstruction du Moulin de Valmy".

- 5 000 Frs à "l'Amicale des Arméniens de Gardanne et sa Région".

- 5 000 Frs à l'Association GMT afin de rempoissonner le plan d'eau de Fontvenelle.

- 20 000 Frs à l'association "Debout dans ce siècle".

Unanimité

N° 14 - Signature d'une convention constitutive d'un Groupement d'Intérêt Public dénommé "Mission Culturelle du Bassin Minier de Provence" .

Ce GIP a pour objet de développer des activités et des services concourant à la mise en œuvre d'une politique culturelle qui participe à la redynamisation du Bassin Minier de Provence. En ce sens, il contribuera au développement des coopérations entre les communes dans le domaine de la culture.

Unanimité

N° 15 - Signature de l'avenant n°2 au contrat de maintenance du matériel informatique de la Médiathèque avec la Société Opsys.

Unanimité

N° 16 - Vente d' une machine offset à la Société SIAM.

Unanimité

N° 17 - Secteur enfance : fixation des tarifs de participation des familles aux frais de séjours vacances.

Unanimité

N° 18 - Signature d'une convention avec les "Francas" pour l'organisation d'un BAFA.

Notre commune a besoin de jeunes en possession d'un brevet d'animateur pour participer à l'encadrement de ses centres aérés et centres de loisirs et diverses activités organisées par le Service enfance jeunesse. Il est proposé en conséquence, une session de formation BAFA pour 30 stagiaires avec les Francas pour un montant de 72 255 Francs.

Unanimité

N° 19 - Avis du Conseil municipal sur les mesures de Carte scolaire pour l'année 2000.

L'inspection académique propose la fermeture de la 5e classe maternelle à l'École Fontvenelle et une ouverture "CLIN" à l'École Jacques-Prévert, il est proposé de donner un avis défavorable à la fermeture et un avis favorable à l'ouverture.

Unanimité

N° 20 - Redressement du rôle de l'eau - 2ème Semestre 1999 pour un montant 23 629,88 F.

Unanimité

N° 21 - Redressement du rôle de l'assainissement - 2ème Semestre 1999 pour un montant de 5 307,20 F.

Unanimité

N° 22 - Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au marché d'extension et de restructuration de la station d'épuration.

Certaines prestations non prévues au marché initial s'avèrent indispensables au bon fonctionnement des installations de la nouvelle station d'épuration pour un montant de 450 556 Frs HT.

La qualité de l'eau sera améliorée d'une façon importante, et on pourra certainement rempoissonner avec des poissons qui ne nécessitent pas beaucoup d'oxygène.

Unanimité

N° 23 - Signature d'une convention avec le SIBAM.

Unanimité

N° 24 - Création de la ZAC d'activités de Jean de Bouc.

Unanimité

N° 25 - Acquisition d' une emprise de terrain lieudit "Le Claou" (Propriété de Mme Touat).

Unanimité

N° 26 - Acquisition des parcelles de terre lieudit La Garde (Propriété des Consorts Agnedani)

QUESTION RETIRÉE DE L'ORDRE DU JOUR.

Il y a eu une interprétation erronée des propos de l'Inspecteur des Domaines et donc une différence avec la proposition faite aux propriétaires.

N° 27 - Acquisition d'une emprise de terrain (Propriété de M. et Mme Thomassian Pierre).

Unanimité

N° 28 - Signature d'un échange de terrains avec Monsieur et Madame Picone Antonio.

- Cession par la commune d'un lot du lotissement communal Route de Mimet de 778 m² estimé à 305 744 F.

- Cession à la Commune par M. et Mme Picone d'un terrain de 6 211 m² estimé à 55 000 Frs et paiement d'une soulte de 250 744 Frs à la charge des propriétaires.

Unanimité

RÉSUMÉ DES QUESTIONS N° 29 À N° 32

Dans le cadre de la procédure d'indemnisation faisant suite à la déclaration d'utilité publique du projet de recalibrage du Vallat Saint-Pierre et de création d'un déversoir de crues, divers propriétaires ont consenti une convention amiable dite "traité d'adhésion à l'expropriation". Signature de la convention à intervenir avec les intéressés.

Unanimité

N° 33 - Signature d'une convention avec Aluminium Pechiney/SIAP.

Unanimité

N° 34 - Suppression partielle de l'emplacement réservé n°91 au Plan d'Occupation des Sols Avenue Ste-Victoire.

Unanimité

N° 35 - Modification de l'une des conditions du Bail emphytéotique signé le 8 Mars 1999 entre la SFHE (Groupe Arcade) et la commune.

Unanimité

N° 36 - Élargissement du Chemin du Claou - Demande de Déclaration d'Utilité Publique et d'arrêté de cessibilité - Délibération complémentaire à la délibération du 23 Juin 1999.

Unanimité

N° 37 - Information sur le projet de modification du POS à Valabre.

Le Lycée Agricole propose un nouvel emplacement pour la construction de la résidence étudiante, à l'entrée du lycée côté RD7 au bord du chemin du Moulin du Fort. Afin de permettre ce projet, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire de modifier le classement d'une partie de la zone.

N° 38 - Signature des conventions de transfert des sapeurs pompiers professionnels, des sapeurs pompiers volontaires, de mise à disposition du personnel administratif et technique et de mise à disposition des biens au département.

Unanimité

N° 39 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature du marché avec l'entreprise retenue pour le réaménagement du Chemin du Claou.

Unanimité

N° 40 - Lancement d'une procédure de marché négocié et signature des marchés avec les entreprises retenues pour la rénovation de peintures de façades et de sols dans les écoles.

Unanimité

N° 41 - Lancement d'une procédure de marché négocié et signature des marchés avec les entreprises retenues pour la rénovation des vestiaires au Stade Savine et la construction de sanitaires à Fontvenelle.

Unanimité

N° 42 - Signature de l'avenant n°1 au marché "Intégration des réseaux électriques Colline du Cativel" - 2ème secteur - avec l'entreprise TEM.

Unanimité

N° 43 - Signature d'une convention de gestion d'une fourrière automobile avec M-J. Mavel Garagiste agréé de Luynes.

Unanimité

N° 44 - Signature d'un contrat avec la société de gardiennage "Azur Sécurité" pour la surveillance de la piscine municipale, des bâtiments communaux et différentes manifestations.

Durant la saison d'ouverture de la piscine municipale, il est apparu nécessaire d'assurer le gardiennage de nuit. A cet effet, des rondes sont assurées sur le site pour un montant TTC de 90 189,50 Frs. Ce contrat permettra également la surveillance ponctuelle d'autres bâtiments communaux et de manifestations exceptionnelles.

Unanimité

N° 45 - Échange de concession et caveau au Cimetière communal.

Unanimité

N° 46 - Demande de subvention la plus large possible auprès du Conseil général dans le cadre de l'aide accordée aux petits travaux de proximité.

Unanimité

N° 47 - Sollicitation auprès Secrétariat d'État aux PME, au Commerce et à l'Artisanat au titre du FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde l'Artisanat et du Commerce) pour la mise aux normes du marché forain en matière d'hygiène.

Unanimité

N° 48 - Signature d'un contrat de collecte de papiers dans différents services administratifs de la Mairie.

Unanimité

N° 49 - Signature d'une concession d'aménagement avec la Semag pour le parc d'activité de Jean-de-Bouc

Pour : 26 ; Abstention : 1

RÉSUMÉ DES QUESTIONS N° 50 À N° 57

Certains agents territoriaux de diverses filières remplissent les conditions statutaires pour bénéficier d'un avancement de grade. Afin de pouvoir procéder à leur nomination à l'issue des prochaines Commissions Administratives Paritaires, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à procéder aux créations de poste nécessaires.

Unanimité

A deux mois des grandes vacances, les futurs animateurs sont déjà sur le terrain. Deux formations pour le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) étaient organisées en parallèle pour une cinquantaine de jeunes.

Devoirs de vacances

« Partir de l'enfant d'aujourd'hui pour aller vers l'adulte le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible. » Voilà comment Guy Verga-Gérard, formateur aux *Francas,* s'exprime devant une trentaine de jeunes dans le réfectoire de l'école Prévert transformé en salle de formation. On en est au quatrième jour de la formation de base du BAFA et il est temps d'en venir aux grands objectifs que doivent se fixer les éducateurs. Si le ministère de la jeunesse et des sports impose certains thèmes (sécurité, législation, activités physiques...), l'organisme de formation dispose d'une certaine marge de manœuvre. Ainsi, *les Francas* ont été choisis par la Ville pour ses nombreux points communs avec le projet éducatif municipal et sa priorité donnée à la théorie (droits de l'enfant, rôle de l'animateur, rythmes de vie...). La FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) mise plutôt sur la pratique, à partir de laquelle on peut donner du contenu. *« On aborde les questions d'autorité, de motivation, de gestion du groupe à travers l'animation et les jeux, »* explique Marie-France Ivora. Le BAFA version FSGT (reconnu nationalement) est plus axé sur la pratique sportive, ce qui ne veut pas dire que la performance est mise en avant. C'est le principe de la ruche, un système compétitif sans élimination appliqué le jeudi après-midi au gymnase Léo-Lagrange, où les deux stages BAFA se sont retrouvés. *« J'ai déjà trois expériences dans l'animation, précise Renaud, stagiaire FSGT. On est déjà plus ou moins spécialisé sur un sport, alors que ce stage nous rend plus polyvalent. On fait un peu de théorie, mais pas trop. On travaille beaucoup sur la motivation. Avec ça, on a des bases pour progresser. »* C'est aussi le principe du GISEC (le groupement de sept associations sportives autour de la ville), qui a testé grandeur nature ses animations d'été pendant celles de Pâques, au Pesquier et à Notre-Dame. Du côté *des Francas,* on met en avant la convivialité. *« On a appris à organiser des activités, on teste les jeux en se mettant à la place des enfants, raconte Isabelle. On apprend aussi à vivre en collectivité. Les uns s'occupent de la nourriture, les autres du matériel. »* L'idéal aurait été que le stage prenne la forme d'un internat. *« Ça évite beaucoup de fatigue due aux changements de rythme de vie entre la formation et le milieu familial, »* explique Marc Poizat, animateur au service jeunesse. Des contraintes d'intendance ont obligé les organisateurs à revenir à une formule plus classique, mais quatre veillées jusqu'à 22 heures ont quand même eu lieu. Un bon aperçu de ce que peut être l'ambiance d'une colonie...

B.C

Stage GISEC au parc Notre-Dame : une simulation des activités d'été.
Photos : E. Petit

PLUTÔT SPORTIF OU PLUTÔT THÉORIQUE SELON LES CAS

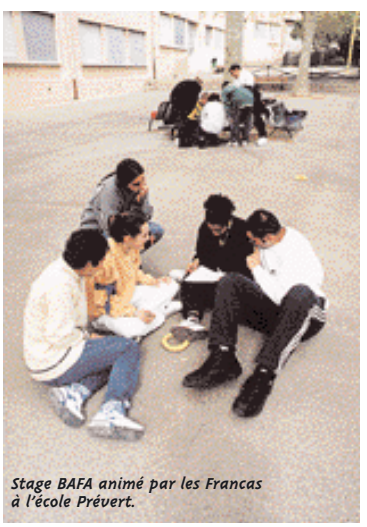

Stage BAFA animé par les Francas à l'école Prévert.

Le BAFA, un brevet tout-terrain

Le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) est la porte d'entrée de dizaines de milliers de jeunes qui souhaitent travailler dans le secteur de l'animation. Il est recommandé pour animer une colonie de vacances ou un centre de loisirs sans hébergement (les anciens centres aérés). Pour commencer la formation qui se déroule en 3 temps, il faut être âgé d'au moins 17 ans. La formation initiale dure généralement huit jours et comporte une dominante petite enfance (moins de 7 ans), enfance (3-12 ans) ou adolescence (12-17 ans). Puis vient un stage pratique d'animateur sur 14 jours à passer dans les 18 mois qui suivent. Enfin, vient la spécialisation sur 6 jours minimum, qui permet à l'animateur d'acquérir une compétence technique (sport, animation culturelle, etc...). Il est toutefois possible d'être dispensé de cette dernière étape en fonction de l'expérience de chacun. Le BAFA est une formation relativement chère (de 3000 à 5500 F), mais il existe des aides pour les financer : bourses du ministère de la jeunesse et des sports, CAF, conseil général, mairie.
Pour tout renseignement,
Service jeunesse, 17 rue Borély.
Tél. 04 42 12 62 85.

L'appel à un rassemblement autour de l'emploi lancé par l'Union Départementale CGT a réuni plusieurs centaines de personnes. L'avenir du charbon de Gardanne et le retard du sixième groupe à la Centrale thermique inquiètent les mineurs.

Tous ensemble pour l'emploi

Mercredi 5 avril ; mineurs, chômeurs, retraités, enseignants, personnel hospitalier, salariés d'EDF, employés municipaux et élus venus des quatre coins du département se sont donnés rendez-vous au rond-point de l'entrée de ville à l'occasion d'une journée d'action pour l'emploi organisée par la CGT. Vers 11 heures, le cortège rejoint la Centrale où a été posée la première pierre symbolique du nouveau groupe de la Centrale thermique. Une initiative importante, deux mois et demi après la confirmation de Christian Pierret, secrétaire d'État à l'industrie, de renforcer le pôle énergétique de Gardanne par la construction d'une tranche supplémentaire. Comme l'explique Roger Meï, *« la création de ce sixième groupe a été annoncée le 16 mars 1999 lors de la rencontre entre Dominique Strauss-Kahn et Christian Pierret, les mineurs, Michel Vauzelle, Jean-Noël Guérini et moi-même. A ce moment-là, avait été pris l'engagement de définir très rapidement avec Charbonnages de France les conditions technico-économiques de ce projet pour permettre un début de chantier avant fin 1999. On ne peut que constater un retard dans la procédure. Il nous faut donc rester vigilants. »* A l'heure du rassemblement du 5 avril, Roger Meï rencontrait le président de la nouvelle commission de régulation du marché électrique, Jean Syrota, au sujet du sixième groupe. Il revient à cette commission d'établir le cahier des charges ainsi que les modalités de l'appel d'offre qui sera européen, ce qui ne semble pas répondre aux attentes des mineurs CGT. Car désormais, compte tenu de la libéralisation du marché sur l'électricité, n'importe quel producteur d'électricité, public ou privé, pourra proposer sa candidature. Il est évident que la Société Nationale d'Électricité et de Thermique (SNET) apparaît comme l'opérateur légitime aux yeux des mineurs et de la municipalité, car elle gère déjà la Centrale existante et s'est impliquée dans une série de mesures mises en place après la rencontre au Ministère de l'industrie (emplois-jeune, embauches d'apprentis).

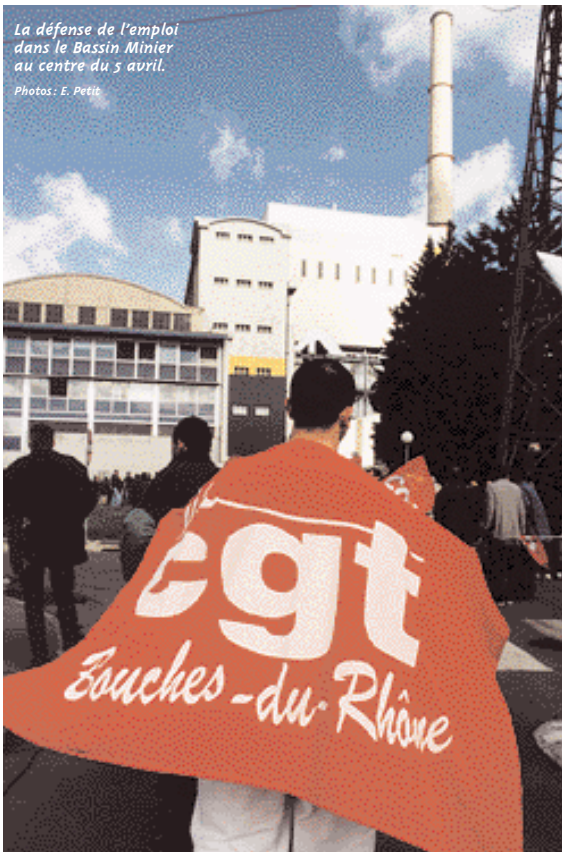

La défense de l'emploi dans le Bassin Minier au centre du 5 avril.
Photos : E. Petit

La journée du 5 avril a également été l'occasion pour les mineurs de revenir sur d'autres engagements pris par le gouvernement au cours de la rencontre du 16 mars. Comme l'a rappelé Guy Bonnet, secrétaire général du syndicat CGT, *« un groupe de travail a été décidé pour étudier le coût d'exploitation du charbon de Gardanne et les réserves exploitables. Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie devait nous recevoir en juillet dernier . Nous attendons toujours ! Les engagements n'ont pas été respectés. Aujourd'hui, nous exigeons la prise en compte de la mission d'étude, le remplacement de chaque départ de mineur par une embauche, l'utilisation du charbon de Gardanne à la Centrale et la construction du nouveau groupe par charbonnages de France et EDF. Nous continuerons à agir ensemble pour la défense de l'emploi dans le Bassin Minier. »*

C.G.

6ème GROUPE : LA SNET APPARAÎT COMME L'OPÉRATEUR IDÉAL

Des véhicules en tous genres ont formé un cortège jusqu'à la Centrale.

Les engagements du 16 mars 1999

Au cours de cette rencontre, le gouvernement a pris une série d'engagements, notamment mettre en place un groupe de travail chargé d'évaluer et d'analyser le coût et les conditions de production de charbon de Gardanne, renforcer le pôle énergétique de la ville par la construction d'un sixième groupe à la Centrale, procéder à des essais sur un contingent de 160 000 tonnes de charbon d'Afrique du Sud à la Centrale et engager des mesures d'industrialisation et de création d'emplois pour le site de Gardanne en liaison avec la Région, le Département et les Communes en implantant de nouvelles activités sur le Bassin Minier, en faisant profiter au maximum les entreprises locales du chantier de la future Centrale.

Michel Vauzelle, *président du Conseil Régional, répond à nos questions à la suite du vote du contrat de plan État-Région, dans lequel Gardanne et le bassin minier sont souvent cités.*

"Faire du bassin minier une vitrine technologique"

Quel rôle la Région joue-t-elle dans la réindustrialisation du bassin minier ? Y aura-t-il des choix en matière d'aides publiques entre le pôle de Rousset et les zones d'activité nouvelles à Gardanne ?

Michel Vauzelle : La Région a toujours été particulièrement attentive à la reconversion du Bassin minier, preuve en est le rôle qu'elle a joué pour soutenir l'émergence du pôle de micro-électronique de Rousset. Le soutien du Conseil régional aux projets d'extension de Atmel est conditionné à la mise en œuvre d'un dispositif efficace de gestion de l'offre d'emplois. Il est essentiel, en effet, que les implantations de nouvelles activités profitent aux demandeurs d'emploi du bassin.

Le Contrat de Plan État-Région prévoit que tous les outils participant à l'amélioration de l'attraction de la zone et au renforcement de l'économie locale seront mobilisés sur ce territoire. Par ailleurs, une convention intégrant les aspects d'aide aux entreprises, de soutien à l'emploi, de formation et d'infrastructure précisera, avant la fin 2000, l'engagement financier de l'ensemble des partenaires pour le développement du bassin minier. Cette convention précisera également les actions envisagées pour faire du bassin une vitrine technologique pour l'énergie.

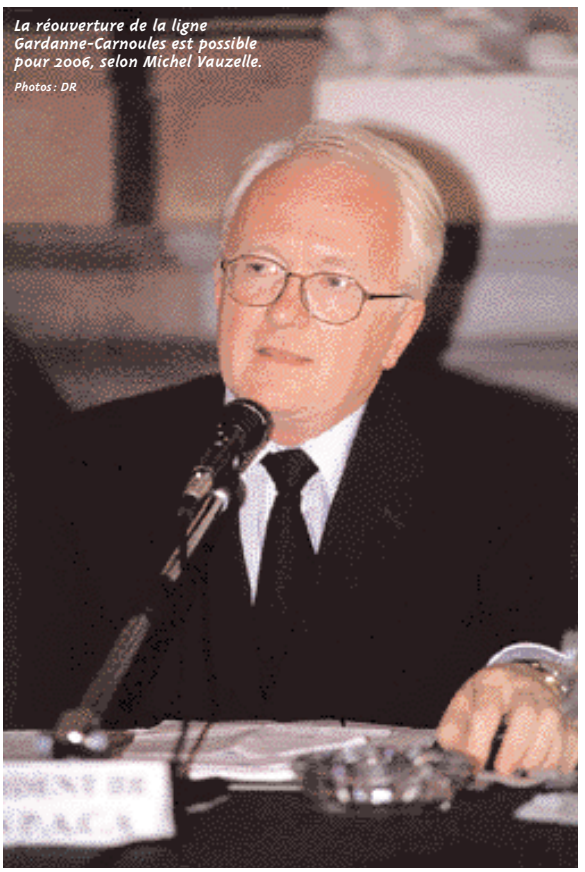

La réouverture de la ligne Gardanne-Carnoules est possible pour 2006, selon Michel Vauzelle.
Photos : DR

Le contrat de plan évoque le doublement de la voie ferrée Aix-Marseille, qui pourrait aller plus loin que le tronçon Septèmes-Gardanne. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La modernisation de la ligne Marseille-Aix a été inscrite au contrat de plan pour un montant de travaux de 720 millions de F. Cette importante mobilisation financière permettra la réalisation d'une première tranche de travaux. Plusieurs scénarios sont actuellement à l'étude.

Le Contrat de Plan prévoit également les crédits d'étude pour une deuxième tranche permettant d'assurer la réalisation des travaux pour le prochain contrat de plan. Les délais nécessaires aux études et à la préparation des travaux nécessitent en effet une anticipation de plusieurs années.

Quelle est la volonté de la Région sur la réouverture aux passagers de la ligne SNCF Gardanne-Carnoules ?

Un million de F. sont mobilisés pour l'étude de la réouverture au service voyageurs de cette ligne. Il existe d'ores et déjà un potentiel commercial intéressant depuis la plaine de l'Arc tant vers Marseille que vers Aix en Provence. La Région entend disposer des études techniques qui lui permettraient d'engager, dès le prochain contrat de plan, les travaux nécessaires à cette réouverture. Cette réalisation pourrait alors s'enchaîner avec la première phase de modernisation de la ligne Marseille-Aix.

Le Contrat de Plan mentionne la déviation routière Est-Ouest d'Aix, qui avait suscité l'inquiétude à Gardanne, où l'on parlait d'une liaison autoroutière entre la Barque et les Milles traversant le site de Valabre. Cette hypothèse est-elle toujours d'actualité ?

L'étude de la déviation Est-Ouest d'Aix est effectivement prévue au Contrat de Plan. Les crédits s'ajoutent d'ailleurs à ceux dont disposent la DDE. Des études très préliminaires avaient été engagées voici quelques années et leur publication avait soulevé de grandes inquiétudes au Sud d'Aix, à Gardanne et à Meyreuil notamment. L'objet des crédits est bien de reprendre ces études afin de préparer et rassembler l'ensemble des éléments qui pourraient donner lieu à une concertation publique. Le délai de préparation est de l'ordre de 2 à 3 ans.

Enfin, nous aimerions savoir ce que va devenir le pavillon de chasse du Roy René à Valabre, géré par la Région mais qui est actuellement fermé.

Les services de la Région étudient actuellement la possibilité de rouvrir prochainement le Pavillon. Il pourrait accueillir des réunions de travail, des professionnels régionaux de la forêt ainsi qu'en permanence des organismes partenaires directs de la région et de la politique régionale forestière.

"LE CONTOURNEMENT D'AIX EST À L'ÉTUDE ET DONNERA LIEU À UNE CONCERTATION PUBLIQUE"

Les salles de réunion pourraient être également prêtées au lycée de Valabre dont le CFPPA manque de place actuellement. Les étudiants du CFPPA pourraient également assurer la gestion du parc en en faire un lieu exemplaire de gestion de la forêt. Les semaines qui viennent devraient permettre d'affirmer ces hypothèses de travail.

propos recueillis par
Bruno Colombari

On a beaucoup couru en avril du marathon de Paris à l'Escapade. Mister Sam a perdu son titre sur une erreur d'arbitrage, deux judokas ont étrenné leur ceinture noire et le basket sera bientôt dans la rue. Bref, c'est le printemps.

Les shorts sont de sortie

Une vingtaine de Gardannais ont participé au ***Marathon de Paris.*** Si le docteur Jean-François Garcia se classe 54ème en 2h28, les représentants de l'USPG (13 au départ, 11 à l'arrivée) n'ont pas démérité, Jean-Paul Gattulo et José Pifarré s'approchant des 3h, suivis par Joseph Casarotto, Claude Vignaroli, René Rocchia et Serge Mouiren (ces deux derniers au CLES) finissant autour de 3h15. Une semaine plus tard, c'était ***l'Escapade*** (49 km dans le bassin minier) avec de bons temps pour Alain Jorda et Philippe Brandely, tous deux du CLES (3h50), et encore José Piffaré, inépuisable (3h52).

Le tournoi open de tennis, à Fontvenelle jusqu'au 28 mai.
Photos : E. Petit

Dépossédé le 10 mars de son titre de champion de France de ***boxe*** des lourds-légers qu'il détenait depuis 1997, Samuel Florimond pourrait avoir l'occasion de le récupérer. En effet, la vidéo du match perdu au points contre Alain Simon a prouvé que la quatrième reprise a été écourtée de 50 secondes. La fédération a radié à vie le juge-arbitre concerné et fera rejouer le combat dans les six mois.

Quant aux six élèves du collège Péri, ils n'auront pas fait le voyage pour rien. Le 8 mars à Grenoble, au championnat interacadémie UNSS de ***boxe française,*** ils ont terminé seconds en équipe, et vainqueur par forfait en individuel. Sid Berrouigat, Romain Caffo, Mehdi Ezzaier, Rachid Guerbouz, Elyan Nazzi et Nagib Mohammedi étaient accompagnés par Matthieu Daniélou, surveillant au collège et enseignant en club à Aix.

En ***judo,*** à noter le passage de deux ceintures noires à l'Athlétic Judo Avenir. Élodie Brun (17 ans) et Emmanuel Péris (19 ans) ont atteint le plus haut grade. Élodie Brun disputera la finale du championnat de France cadettes le 28 mai à Limoges.

Le Gardanne ***Rugby*** ***club,*** après un début de saison plus que laborieux, s'est bien redressé et n'a manqué le maintien en 1ère-2ème série qu'à la dernière journée. Il a été récompensé de ses efforts par le comité de Provence, qui l'a désigné club du mois de mars et lui a remis un jeu de maillots.

LE GRC A ÉTÉ NOMMÉ CLUB DU MOIS PAR LE COMITÉ DE PROVENCE

Boxe Française à Grenoble.

En ***tir à l'arc,*** la saison va se terminer en beauté pour le CLES avec deux dates importantes : un championnat fédéral qui devrait réunir au pas de tir de la Palun plus de 90 archers le dimanche 14 mai (à partir de 14h), et la participation au championnat national FSGT à Strasbourg les 10 et 11 juin, où 18 archers représenteront Gardanne.

Enfin, n'oubliez pas que le tournoi Open du ***Tennis*** Club de Gardanne se déroule tous les week-ends sur les cours de Fontvenelle, avec les finales le dimanche 28 mai.

B.C.

Planète 13 : le retour du basket de rue

Un an après, l'opération Planète 13 organisée par le Conseil général revient à Gardanne, où elle avait attiré plus d'une centaine de jeunes. Le mercredi 3 mai de 10h à 18h, sur les terrains qui bordent le gymnase Léo-Lagrange, des équipes de 3 joueurs (avec un remplaçant éventuel) s'affronteront dans des rencontres jouées en six points gagnants et en cinq minutes maximum. Les joueurs sont invités à pratiquer l'auto-arbitrage, des médiateurs pouvant intervenir en cas de litige. Trois catégories d'âge seront constituées, de 9 à 18 ans, filles et garçons. Pour s'inscrire, deux possibilités : contacter le service des sports de Gardanne (04 42 65 77 05) au 1, bd Bontemps ou venir sur place, le matin à partir de 9h. Une pièce d'identité est obligatoire.

DIVERS

Vds **vélo de course** cadre Raynols prix à débattre + salon canapé en cuir 3 pl 2500 Frs Tél. 04 42 51 54 08

Vds **livres de poche** tomes 1 et 2 "pour qui sonne le glas" 60 Frs les 2 + évier provençal (pierre taillée et polie) 600 Frs Tél. 04 42 58 02 11

Vds **camescope JVC** GR 60 TBE + valise et accessoires 2000 Frs Tél. 04 42 51 13 12 ou 06 11 52 64 77

Vds **store alu** 3m prix 1000 Frs, auvent caravane ou c. car 2000 Frs, portes et fenêtres en chêne prix à débattre, gazinière 500 Frs, frigo congel 800 Frs, chambre complète 1200 Frs Tél. 04 42 58 38 94 ou 06 68 23 26 05

Vds **volant + pistolet** pour playstation + jeu "time crisis" 600 Frs Tél. 06 88 60 27 72

Vds **nombreux vêtements** enfant 8/10 ans dont 2 jeans rica levis + 1 blouson loïs le tout 300 Frs Tél. 04 42 51 14 84

Vds **meuble ancien** 2 corps 3000 Frs + sèche linge récupérateur d'eau 1000 Frs Tél. 04 42 58 30 81 (ap 19 H)

Vds jeux de **playstation spiro II** 199 Frs, pandémonium + medieville 120 Frs les 2 + vds lit en 90 blanc et rose, chevet et lots de vêtements fille 5/12 ans Tél. 04 42 51 45 30

Vds **canapé cuir** bordeaux an 1940 assise à restaurer BE 1500 Frs Tél. 04 42 51 56 26

Vds **table de jardin** et 6 chaises 200 Frs + radio double cassette, platine disque, enceinte 300 Frs + crêpiére électrique état neuf 300 Frs Tél. 04 42 65 97 33

Vds **coffre à jouet** chêne avec dictée magique, ABC parlant, légos le tout 300 Frs Tél. 04 42 51 14 84

Vds **Bichon Maltais** male née le 10/03/00 vacc tatoué 2500 Frs (facilité paiement) Tél. 06 70 01 00 30

Vds **parc enfants** BE 120 Frs, évier double bac en grés 120 Frs, Mac Performa 630 + lecteur CD Rom + imprimante + scanner 2000 Frs, fauteuil en chêne massif sculpté valeur 3500 Frs cédé 1200 Frs Tél. 06 20 12 19 48

Vds **entraîneur complet** (téleshopping) 500 Frs Tél. 04 42 58 13 54

Vds 1 **lit chêne en 90** sommier métallique + matelas 300 Frs ou 2 lits 500 Frs, 1 commode chêne 3 tiroirs 300 Frs, 1 piano droit marque nherkel 4000 Frs et 96 fascicules + 36 cassettes je parle espagnol 350 Frs Tél. 04 42 51 43 58

Vds **siège auto** BE, 0-4 ans valeur 950 Frs cédé 500 Frs + vêtements divers âges de 15 à 20 Frs l'unité, porte BB 100 Frs, stérilisateur 200 Frs Tél. 04 42 51 63 99 ou 06 20 39 29 65

Vds **camescope Philips,** projecteur diapo, projecteur super 8, visionneuse + écran prix à débattre état neuf Tél. 04 42 51 44 52

Vds **porte de garage** basculante neuve Tél. 04 42 58 15 76

Vds **couple Mandarins** 70 Frs mâle seul 40 Frs Tél. 06 68 11 82 36 (HR)

Vds **lave linge** 5 kilos ouverture devant TBE 1000 Frs Tél. 06 07 36 69 05

Vds **Bahut +** vaisselier + table ronde + 6 chaises + meuble tél châtaigner massif 10 000 Frs Tél. 04 42 51 38 80

Vds **cuisinière "Philips"** grand four électrique, 2 plaques gaz + 2 électriques TBE 1000 Frs Tél. 04 42 65 84 24

Vds **chambre à coucher** rustique en merisier + lit complet 140 + 2 chevets + 1 commode et 1 armoire glace 220 de large Tél 04 42 65 84 24

Vds **chambre en chêne** an 1950 TBE 2500 Frs + salle à manger complète chêne clair TBE 4900 Frs à déb Tél. 04 42 65 83 44 ou 06 03 16 88 07

Vds **congélateur** 1000 Frs sèche linge 1500 Frs salle à manger 12 000 Frs + piano débutant 1200 Frs Tél. 04 42 58 24 06

Vds nécessaire **BB poussette,** maxi cosi, landau, siège auto (+ lot de vêtements offert) le tout 1500 Frs Tél. 04 42 51 18 76 ou 06 85 75 76 25

Collectivité jeunes enfants accepte don d'une **machine à laver le linge** encore en état de marche Tél. 04 42 51 28 09 (apr 17H)

OFFRES DE SERVICES

Jf cherche à faire **heures de ménage** sur Gardanne/Biver Tél. 06 03 43 96 05

JF ferais du **repassage** à son domicile sur Gardanne ou garderais enfants Tél. 06 72 19 27 29

Dame cherche **heures de ménage** sur Gardanne et env Tél. 04 42 51 40 60

Cherche urgent personne retraitée **désirant tenir compagnie** à gentille petite mamie de 88 ans quelques heures par semaine Tél. 04 42 51 13 12

JF sérieuse cherche à **garder enfants** ou tenir compagnie à pers âgée libre le week-end + vacances scolaires Tél. 04 42 51 04 14

Dame cherche quelques **heures de ménage** sur Gardanne/Biver Tél. 04 42 58 18 68

JF cherche **heures de ménages** pour les vacances d'été ou garde enfts les week-end Tél. 06 72 55 63 03

Jf **garde enfants** le week-end dans villa avec jardin (repas compris) Tél. 04 42 58 14 89

Cherche **guitariste et chanteur** pour compos et reprises de style trip hop (Tricky, morcheeba) et pop Tél. 04 42 58 13 00 ou 04 42 58 09 24

J.homme cherche un **garage pour apprentissage** (CFA) à partir de septembre Tél. 04 42 65 96 94

LOGEMENT

Cherche à louer **maison T4** Gardanne Tél. 04 42 51 04 54 ou 06 62 81 05 85

Couple fonctionnaire **cherche à louer** sur Gardanne ou alen petite villa ou T4 prix résonable Tél. 04 42 51 43 12

Vds **T3 RdC** Gardanne centre Tél. 06 89 88 19 92

Achète à Gardanne ou env. **villa 120 m2** ou terrain à bâtir Tél. 04 42 58 49 34

Vds à Gardanne **maison de village** BE sur 3 niveaux + rdc env 100 m2, grande cave, cuisine intégrée prix 450 000 Frs agence s'abstenir Tél. 06 20 12 19 48

Couple **cherche à louer** sur Gardanne ou alen. rez de chausser ou 1er dans maison avec cours 3500 Frs maxi Tél. 04 42 51 34 53 ou 06 84 85 00 72

Couple cherche **maison T4** Gardanne/alentours terrain minimum 3000 m2 Tél. 04 42 51 08 00

louer appartement ou maison 120 m2 min au centre de Gardanne Tél. 04 42 58 45 90

Cherche à **louer T5** sur Gardanne ou envir ouvert à toutes propositions Tél. 04 42 65 96 94

VÉHICULES

Vds **camping car VW TL 28 D,** 4 pl, CT ok an 77, 20 000 Frs Tél. 06 70 54 69 16

Vds **attelage 405** Peugeot 300 Frs Tél. 04 42 58 13 54

Vds **Ford Courrier D,** utilitaire 98 500 km, an 95 TBE 27 000 Frs + grand hangar métallique 6 000 Frs Tél. 04 42 51 20 62

Vds **Seat Malaga** an 87, 60 000 km, 9 000 Frs Tél. 04 42 51 39 67

Vds **R5** an 84 bon moteur 4 500 Frs + R5 an 83, 2 500 Frs + moteur 240 D série 124, 5 000 Frs à déb + caisse 300 D, an 84, BE 5 000 Frs Tél. 04 42 51 20 93 ou 06 10 01 06 89

Vds **R 11,** 7 ch, essence an 87, 6 000 Frs Tél. 04 42 58 47 22

Vds **Golf GT TDI** an 05/95 excellent état clim jantes alu 90 000 km, 60 000 Frs Tél. 04 42 65 94 18 (le soir)

Vds **Rover 111 SI,** 4 cv, an 96, 55 000 km CT ok prix argus à débattre Tél. 04 42 58 89 96

Vds **camping car** 4 couchettes an 87, 87 000 km TBE prix 80 000 Frs Tél. 04 42 44 80 28

Vds **Twingo 2 Alizé** an 99 bleu nuit toutes options 15 000 km, 55 000 Frs Tél. 04 42 51 48 52

Vds **Peugeot 205 GL,** 4 ch, BE garantie 3 mois CT ok 12 000 Frs Tél. 04 42 94 14 82

Vds **pièces de Golf II** Tél. 04 42 58 90 23

Vds **ZX break** 1,4 I, clim, an 97, 35000 km 47 000 Frs Tél. 04 42 51 44 27

Vds moto **Honda 1000 CBR,** an 87, 70000 KM, 20 000 Frs + VTT Proflex suspension av-ar 2500 Frs Tél. 04 42 51 40 16

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis.Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

BATIN Emmanuelle, BASTIANI Léa, FARIB Malcolm, ANDRIEU Lucas, BIGAT Mila, BARRA Sébastien, HAMEL Laura, RIBELLINO Léa

MARIAGE

MALHEIRO Luciano/BIALEK Marie-Christine
MANSOURIA Mansour/BOUACHA Djamila
FRANDGIE Selim/CUENOT Nicole
AZADIAN Didier/MOUQUET Florence

DÉCÈS

CHAMBENOIT Arlette veuve MARAUD, SLEBODA Edouard, BONILLA Isabelle veuve FERNANDEZ, MARTIN Pierrette épse MARTIN, GOURDON Olivier, LECA Marie épse BATTESTI

énergies n°135

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTAR-GIACOMO ● Rédaction : Carole GERBELLI, Bruno COLOMBARI ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31

site: www.ville-gardanne.fr ● *e-mail:* info@ville-gardanne.fr

Le second débat lancé par notre magazine énergies *portait sur le thème de la mondialisation. Les échanges entre les intervenants et le public ont très rapidement prouvé l'importance qu'attachent les citoyens à ce phénomène d'actualité.*

La mondialisation : fatalité ou choix politique ?

Thomas Coutrot (à gauche) et Mustapha Elmiri (à droite) : Comprendre pour agir.

Photos : E. Petit

La World Company s'emparera-t-elle de Gardanne ? Telle était la question du débat du 4 février dernier à la Médiathèque. Animée par Bruno Colombari, journaliste à *énergies,* la soirée s'est avérée riche en informations et en discussions, notamment grâce à la participation active de Thomas Coutrot, économiste et membre du conseil scientifique de l'association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens *(Attac)* et de Mustapha Elmiri, Conseiller municipal, doctorant en sociologie.

Qu'est-ce que la mondialisation, comment fonctionne-t-elle et à qui profite-t-elle ? Si l'on devait définir de façon synthétique le terme de mondialisation, on pourrait dire qu'il s'agit d'un phénomène international basé sur la création d'un marché mondial où les entreprises multinationales échappent au contrôle des états ; un fait d'actualité qui entraîne l'absorption des petites structures par des groupes plus importants. Ainsi Jean-Yves Fauchon, militant syndical à Pechiney a exprimé son inquiétude face au projet de fusion de Pechiney avec le canadien Alcan et le suisse Algroup : *« Pechiney affirme que sa fusion est inévitable et permettra à l'Europe de résister à l'hégémonie américaine. Actuellement, 550 salariés travaillent sur le site de Gardanne et nous avons déjà perdu 150 emplois. On va être comparés à de très grandes entreprises et la durée de vie de notre unité n'excédera pas dix ans. »* Même si cette fusion a été remise en question depuis, les salariés restent inquiets sur l'avenir du groupe.

UN MOUVEMENT INTERNATIONAL COMMENCE À S'ARTICULER

Le problème de l'impuissance des villes, des quartiers et des citoyens face à la mondialisation a lui aussi suscité une vive réflexion : pour Mustapha Elmiri, *« le regroupement des communes pour relancer l'économie et l'emploi apparaît comme une solution. Pour les plus petites d'entre elles, le choix politique est important puisqu'il s'agit d'adhérer à ce phénomène de fusion entre les communes ou risquer de disparaître au profit d'une absorption par une grande ville, à l'image de ce que veut faire Marseille. »* Sur cette question, Thomas Coutrot pense *« qu'il est primordial d'agir au niveau local. Il existe de nombreuses perspectives d'actions et de mobilisation car le fonctionnement du système aujourd'hui n'est pas légitime. On commence à voir un mouvement international articulé et le fait que des communes comme celle de Gardanne se mobilisent ou par exemple adhèrent à* Attac *est rassurant. »*

Le public, quant à lui, a rapidement exprimé sa position sur le phénomène de la mondialisation. *« Comment peut-on défendre la démocratie si l'État n'a plus de prise sur l'économie ? »* Le débat a montré qu'il n'y avait rien d'inexorable dans la situation actuelle et que de plus en plus de citoyens sont prêts à combattre ses dérives.

C.G.

Le sport, au nom de sa loi

Après le cinéma et la mondialisation, le troisième débat d'énergies abordera les mutations du monde sportif, sur le thème *"Sport : du jeu perso à l'esprit d'équipe"*. Pratiqué par 30 millions de français, dont 13 millions de licenciés encadrés par près d'un million de bénévoles, le sport attire de plus en plus les intérêts financiers et les investisseurs. Quelques jours après le vote à l'Assemblée nationale de la loi Buffet, qui tente de redéfinir les règles du jeu, nous tenterons de percevoir ce que va devenir le sport au 21ème siècle : un spectacle, un produit de consommation courante, un service public à part entière ou un facteur de cohésion sociale ? Le vendredi 12 mai à 18h30 au gymnase Léo-Lagrange, nous en débattrons avec comme invités Jacques Donzel, conseiller technique du ministre des sports Marie-George Buffet, Alex Caribone, de la FSGT 13 (Fédération sportive et gymnique du travail) et un représentant du comité départemental olympique et sportif. Venez nombreux !

Taxer les droits télé pour qu'ils profitent à tous.

Alain Cavalerie, professeur hors pair

Alain Cavalerie, professeur de mathématiques au lycée Marie-Madeleine-Fourcade depuis 1990, a une vision un peu particulière de l'enseignement ; une vision qui a malheureusement tendance à disparaître. En effet, pour Alain, le civisme joue un rôle aussi important que l'éducation : *« il appartient à l'enseignant d'être une référence, un repère. J'essaie au maximum de développer des relations avec les élèves, cela nous permet de nous découvrir mutuellement, d'établir une certaine confiance. Il m'arrive très souvent de rester après les cours pour les aider à faire leurs exercices, pour leur donner des explications, qu'il s'agisse de mes élèves ou pas. Je suis prêt à leur consacrer du temps et ils le savent. L'éducation passe aussi par le respect de l'élève envers son professeur et vice-versa. On ne peut pas juger quelqu'un seulement à travers sa propre discipline, du moins, ce n'est pas ma façon d'agir. »* Au lycée de Gardanne, Alain Cavalerie joue un rôle associatif important au sein du personnel. Il s'est également occupé de la création d'une mini-entreprise et anime actuellement avec passion des activités avec un groupe de jeunes autour du Burkina Faso, un pays qu'il connaît bien pour y avoir enseigné pendant sept ans.

Après ses études à Toulouse, Alain a rejoint l'Algérie où il a résidé durant six années. *« Enseigner en Algérie a été un choix tout à fait personnel. Mon engagement était de montrer que l'on pouvait apporter autre chose que le colonialisme. Même sept ans après l'indépendance, l'expérience a été enrichissante. Là-bas, j'étais président du foyer culturel français et j'essayais de mener des actions communes avec le gouvernement algérien. Puis j'ai quitté ce pays pour l'île Maurice où j'ai vécu pendant huit ans et où j'ai enseigné au lycée français de Curepipe. Parallèlement, j'ai créé un orchestre dans cet établissement qui a engendré la naissance d'une association pour la promotion musicale des jeunes mauriciens, qui a elle même débouché sur un grand centre artistique qui regroupe toutes les cultures. Ce fut une période d'enrichissement extraordinaire. Et comme il faut personnellement s'investir pour pouvoir communiquer, je me suis mis avec plaisir à apprendre l'arabe, l'anglais, le créole et quelques dialectes africains. »*

Après l'île Maurice, c'est au Burkina Faso qu'Alain et sa petite famille ont posé leurs valises. *« Là, on apprend ce qu'est la misère, la mort dans la rue. Ca m'a permis de relativiser les problèmes que l'on peut avoir ici. »* Et comme son dévouement n'a pas de limites, il s'est occupé en parallèle d'une équipe de football ainsi que de l'association démocrate des français à l'étranger.

Alain a rejoint Gardanne il y a une dizaine d'années. Là encore, l'enseignement n'est qu'une partie de ses activités ; proche de l'association Contacts, il n'hésite pas à venir en aide aux jeunes de la ville et à s'investir pleinement dans diverses actions.

Carole Gerbelli